

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 07 AVRIL 2021

Convocations faites le
30/03/2021
Délibérations affichées le
16/04/2021

N° Délib : 14/2021

**OBJET : VENTE DE PARCELLE A ENGIE BIOZ POUR LE PROJET DE
CENTRALE BIOGAZ**

L'an deux mil vingt et un, le 07 avril, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : *CANILLAS Benjamin – CLERC Myriam – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SERGENT Nicolas – SIMANSKI Yolande*

Etaient absents excusés : *Mr GREGORE Hubert – GOGUET Audrey*

Pouvoir : *GOGUET Audrey donne pouvoir à JUNGER Mathieu*

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Monsieur Nicolas SERGENT*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion avec Engie Bioz concernant le compromis de vente pour la surface de 30000 mètres carrés de la parcelle cadastrée ZD 010.

Al a signature de l'acte notarié, un bornage sera effectué par un géomètre.

Engie Bioz prendre en charge les indemnités d'éviction dues aux agriculteurs exploitant la parcelle ; En attendant la levée des conditions suspensives, les exploitants peuvent continuer à exploiter la parcelle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal propose le prix le d'achat de la parcelle de 0.5€ le mètre carré.

Pour copie conforme
Le Maire :
Christian BOUCAUD